



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 50

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°50 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

Objet :	Service Patrimoine : Convention de partenariat 2024-2027 / société des Amis du Musée Crozatier
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

La convention triennale de partenariat avec la Société des amis du musée Crozatier (SAMC) a été renouvelée par voie d'avenant le 16 juillet 2021. L'objet de la convention est de définir les modalités du soutien de la SAMC au développement et au rayonnement du musée Crozatier.

Au cours des 3 années 2021-2024, ce partenariat a permis d'une part la réalisation de projets communs telles les visites guidées à destination des étudiants de l'IUT de communication d'Auvergne et de patients de l'hôpital Sainte-Marie, un soutien au projet artistique *Autoportraits* pour le Foyer de vie La Chaumine et la création d'un jeu multisensoriel pour les EHPAD. D'autre part, la SAMC a contribué à l'enrichissement des collections du musée, en participant à l'acquisition, entre autres, d'un chapiteau roman, d'un corsage en dentelle du Puy et d'une Vierge en Majesté.

Le partenariat s'est concrétisé aussi par la participation d'adhérents de la SAMC à des événements mis en place par le service Patrimoine, notamment en appui à l'équipe du musée lors de la Nuit des musées, de la Fête de la science et des Journées européennes du patrimoine.

La Société des amis du musée Crozatier souhaite poursuivre ces collaborations. La convention de partenariat arrivant à son terme, il est proposé de reconduire la convention pour une durée de 3 ans, soit du 17 juillet 2024 au 16 juillet 2027.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le renouvellement de la convention triennale de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la Société des amis du musée Crozatier,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et tout document s'y rattachant.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_195-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 51

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°51 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

Objet : Service Patrimoine : grille tarifaire de la boutique du musée Crozatier

Rapporteur : Marc GIRAUD

Afin de permettre le développement de nouvelles offres à la boutique du musée Crozatier, il apparaît nécessaire de procéder à certains ajustements tarifaires.

Il est proposé de valider la nouvelle grille tarifaire de la boutique ci-dessous, qui modifie le paragraphe V de la grille tarifaire du service Patrimoine approuvée par la délibération n°29 du 4 avril 2024 :

V- TARIFS MODULABLES POUR LA VENTE D'ARTICLES

Ouvrages, Publications (Catalogue, livret, plaquette, ouvrage...)	de 0,50 à 300 € (*)
Outils de communication (Carte postale, affiche, marque page à l'unité ou par lot...)	de 0,50 à 200 € (*)
Autres produits (Objets d'art & d'artisanat, Objets dérivés, Papeteries, Produits textiles, Produits alimentaires, Produits musicaux, etc.)	de 0,50 à 2 000 €(*)

(*) Le tarif de chaque article vendu en boutique sera fixé par Décision du Président de la Communauté d'agglomération, dans la fourchette du prix indiquée.

La grille tarifaire récapitulative du service Patrimoine est ici annexée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la modification du paragraphe V – Tarifs modulables pour la vente d'articles, de la grille tarifaire du service Patrimoine comme suit :

Ouvrages, Publications (Catalogue, livret, plaquette, ouvrage...)

Outils de communication (Carte postale, affiche, marque page à l'unité ou par lot...)

Autres produits (Objets d'art & d'artisanat, Objets dérivés, Papeteries, Produits textiles, Produits alimentaires, Produits musicaux, etc.)

d
e
0
,
5
0
à
3
0
0



€
d
e
0
,
5
0
à
2
0
0
€

d
e
0
,
5
0
à
2
0
0
€

- AUTORISE Monsieur le Président à fixer le prix de vente de chaque article, dans la fourchette de prix indiquée.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 52

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur

Délibération n°52 du 08/07/2024

Olivier TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

Objet :	Service Patrimoine : Convention de partenariat avec l'Office de Tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay pour la vente et l'encaissement des recettes des visites guidées de la ville / saison 2024
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

Dans le cadre du développement et de la commercialisation de son offre touristique, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a souhaité confier un mandat à l'Office de tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay afin de lui offrir la possibilité de vendre des billets unitaires de ses sites, monuments et animations.

Aussi, une convention de partenariat est soumise au Conseil communautaire afin d'autoriser la vente et l'encaissement par l'Office de Tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay, de billets pour les visites guidées de la Ville organisées par le Pays d'art et d'histoire. Les billets seront vendus par le biais de l'Office de Tourisme au tarif établi par délibération du 4 avril 2024.

Une commission de 10 % des recettes sera reversée au Mandataire.

La convention sera conclue pour la période estivale 2024. Elle pourra être renouvelée 3 fois par voie d'avenant.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention de partenariat 2024 prévoyant la vente de billets pour les visites guidées de la Ville, entre la Communauté d'agglomération et l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_197-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 53

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°53 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Marielle LAVASTRE Ateliers des Arts

Objet :	Billetterie de la saison professionnelle du Conservatoire/Ateliers des arts : nouvelle tarification
----------------	---

Rapporteur : Marc GIRAUD

Par délibération du 19 juin 2014, le Conseil communautaire a adopté les tarifs pour la billetterie de la saison professionnelle.

À ce jour, il vous est proposé les tarifs suivants :

- 2 € pour les élèves des Ateliers des arts, des écoles maternelles, primaires, collèges, lycées, les enfants de moins de 12 ans,
- 8 € pour le public non élève,
- gratuité pour le personnel des Ateliers des Arts,
- gratuité pour les accompagnateurs de l'Éducation Nationale, le personnel encadrant des centres médicaux ou des centres pour personnes âgées,
- 25 € pour une carte d'abonnement personnelle limitée à 5 spectacles,
- 10 places gratuites dans le cadre du partenariat avec l'association « Cultures du coeur » pour les personnes les plus démunies.

Il est proposé les tarifs suivants :

- 3 € pour les élèves des Ateliers des Arts, les moins de 18 ans, les apprentis et les étudiants,
- 10 € pour le public non élève des Ateliers des Arts,
- gratuité pour le personnel des Ateliers des Arts,
- gratuité pour les accompagnateurs de l'Éducation Nationale, le personnel encadrant des centres médicaux ou des centres pour personnes âgées (à raison d'un accompagnateur pour 8 spectateurs),
- 10 places gratuites par spectacle pour les associations « Cultures de coeur » (SIRET n° 48442006200024) et « Dis moi où tu vis » (SIRET n° 90816444500011) et invitations.
- 5 € pour les scolaires concernant les spectacles à caractère pédagogique se déroulant en temps scolaire (création d'un nouveau tarif).

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- FIXE les tarifs d'entrée aux spectacles de la saison professionnelle à compter du 1^{er} septembre 2024 comme suit :

	Public concerné	Tarifs
--	-----------------	--------

Tarif 1 (violet)	public non élève des Ateliers des Arts	10,00 €
Tarif 2 (scolaire)	scolaires avec spectacles pendant le temps scolaire	5,00 €
Tarif 3 (jaune)	élèves des Ateliers des Arts, les moins de 18 ans, apprentis, étudiants	3,00 €
Tarif 4 (bleu)	personnel des Ateliers des Arts/accompagnateurs/ invitations	gratuité

- APPROUVE le partenariat avec les associations «Cultures du coeur Auvergne» et «Dis moi où tu vis» en offrant 10 places au total par spectacle,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de ces tarifs.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 54

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°54 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Marielle LAVASTRE Ateliers des Arts

Objet :	Ateliers des Arts : convention d'attribution de la subvention de fonctionnement du Département pour l'année scolaire 2023/2024
----------------	--

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le Département de la Haute-Loire alloue une subvention annuelle au Conservatoire/Ateliers des Arts pour son fonctionnement.

Cette subvention est basée sur des critères définis dans le schéma départemental de l'Éducation et des Enseignements artistiques 2022/2027 visant à conforter l'enseignement artistique dans les territoires et à décliner le parcours d'éducation artistique et culturel dans les établissements d'enseignements artistiques.

Le soutien financier par établissement d'enseignements artistiques en 2024 est basé sur les modalités de 2023.

Les modalités financières sont les suivantes :

1/ Aide forfaitaire liée au classement de type 4 du conservatoire : 256 000 € (montant le plus élevé).

Pour obtenir ce classement les conditions suivantes doivent être remplies :

- Éveil, 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycle, classe préparatoire en conformité avec le schéma d'orientation pédagogique national.
- Directeur diplômé (CA certificat d'aptitude/PEA professeur d'enseignement artistique ou Master).
- 90 % d'enseignants diplômés (avec 70 % d'enseignants titulaires d'un CA/PEA et/ou DE diplôme d'État/ASEA assistant spécialisé d'enseignement artistique).
- locaux adaptés et accessibles.
- Enseignements complémentaires : théâtre ou danse.
- Proposition d'esthétiques musicales diverses avec des départements et des pratiques d'ensemble permettant une réelle diffusion.
- Une saison professionnelle.
- Centre d'examen.
- Pôle ressources.
- CHAM en primaires et/ou collèges.
- Mise en place annuelle de 3 ou 4 grands projets culturels de territoire avec un partenaire extérieur ou dans le cadre d'une convention EAC (Éducation Artistique et Culturelle).

2/ Aides complémentaires :

- Dumistes 14 000 €,
- CHAM : 15 000 €,
- CHAD : 5 000 €,
- Danse : 10 000 €,
- Théâtre : 10 000 €,
- Musiques actuelles : 10 000 €.

3/ Subvention pour le fonctionnement de l'Internat « Résidence à Thème » de La Chaise Dieu pour un montant de 15 000 €.

Le montant total pour l'année scolaire 2023/2024 s'élève à 335 000 € pour les sites du Puy-en-Velay et Vorey/Rosières. Cette subvention sera versée sur l'exercice 2024 après
Délibération n°54 du 08/07/2024

signature de la convention du Schéma départemental de l'Éducation et des enseignements artistiques entre le Département de la Haute-Loire et la Communauté d'agglomération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention sur le Schéma départemental des enseignements artistiques pour l'année scolaire 2023/2024 fixant les conditions d'attribution de la subvention départementale de 335 000 € pour l'exercice 2024,
- INSCRIT sur le budget du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Les Ateliers des Arts » les recettes suivantes :
 - 311 700 € service 250_compte 7473_3111,
 - 23 300 € service 250_compte 7473_3112.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 55

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Madame Brigitte BENAT, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

Délibération n°55 du 08/07/2024

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Christelle BOYER Administration générale

Objet :	Manifestations touristiques et culturelles - Demandes de subventions pour l'année 2024 : attribution
----------------	--

Rapporteur : Michel JOUBERT

La Communauté d'agglomération a reçu cette année plus de 60 dossiers de demande de subventions au titre des manifestations organisées sur l'année 2024.

Ces dossiers ont été examinés en Comité de Pilotage le 24 mai dernier, en fonction des critères mis en place en 2018 dans le cadre de l'adoption du règlement d'attribution des subventions.

Les manifestations sont classées en 4 catégories : les manifestations emblématiques, les manifestations intermédiaires, les aides aux projets de création et de diffusion/événementiel et les nouvelles aides ou aides exceptionnelles et les congrès.

Après le premier examen des dossiers par les membres du Comité de Pilotage, une enveloppe globale correspondant aux champs de compétences concernées a été proposée à hauteur de 314 525 € (tableau en annexe).

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention aux associations pour un montant global de 314 525 €,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer des conventions de partenariat annuelles ou triennales avec les associations.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 56

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°56 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Dispositif "Profession Sport" : engagement de principe pour la saison 2024-2025
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

En 2012, la Communauté d'agglomération a adopté le principe des clubs sportifs communautaires. En conséquence, elle soutient financièrement les clubs sportifs répondant aux critères d'éligibilité par le biais des subventions qu'elle octroie chaque année aux associations qui en font la demande.

Le montant global et forfaitaire de chaque subvention accordée aux clubs sportifs communautaires inclut l'aide de la Communauté d'agglomération au titre du dispositif « Profession Sport » mis en œuvre par le Département de la Haute-Loire. Ce dispositif qui vise à stabiliser et à pérenniser l'emploi sportif lié à l'organisation et à l'encadrement des activités physiques et sportives associatives, soutient chaque association qui s'engage à employer un éducateur sportif titulaire d'un brevet d'État. Chaque association peut ainsi être aidée dans la limite de deux emplois par association à hauteur de 85 heures mensuelles pour un montant qui est le double de l'aide versée par la collectivité.

Chaque année, le Département instruit les dossiers « Profession Sport » soumis par les associations sportives et éligibles au titre du dispositif. Une des conditions d'éligibilité est que la collectivité qui subventionne le club demandeur ait pris une délibération par laquelle elle s'engage à soutenir le dispositif « Profession Sport ».

Afin que les clubs communautaires puissent percevoir l'aide « Profession Sport », pour la saison sportive 2024/2025, la Communauté d'agglomération doit s'engager à soutenir le dispositif.

Cet engagement n'aura pas de conséquences financières supplémentaires.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- MAINTIENT son soutien au dispositif « Profession Sport » mis en œuvre par le Département de la Haute-Loire pour la saison sportive 2024/2025,
- FIXE à 2 € de l'heure le niveau d'intervention de la Communauté d'agglomération au titre du dispositif « Profession Sport » pour les mêmes périodes,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 57

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur

Délibération n°57 du 08/07/2024

Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Aides aux clubs sportifs : subventions 2024
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération soutient les clubs sportifs communautaires dans leurs actions pour le développement de la pratique sportive contribuant à la promotion du territoire.

Dans ce cadre, elle attribue chaque année des subventions aux associations ayant déposé un dossier auprès de la Communauté d'agglomération et qui s'inscrivent dans les critères fixés par délibération du 14 février 2019.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention aux associations sportives clubs communautaires, pour l'année 2024, pour un montant total de 140 155 €,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 58

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame

Délibération n°58 du 08/07/2024

Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Manifestations sportives et sportifs de haut-niveau : participation 2024
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

Certaines associations sportives ont fait part de leur souhait d'être soutenues par la Communauté d'agglomération pour l'organisation de manifestations ou pour accompagner leurs sportifs de haut-niveau. Les dossiers qu'elles ont déposés auprès du service des Sports ont été examinés dans un premier temps par le groupe de travail « sports » puis proposés à la commission Culture, Événementiel et Sport.

Un tableau synthétique des demandes et propositions est joint à la présente.

Après examen des dossiers, une enveloppe globale correspondant aux champs des compétences concernées a été proposée à hauteur de 51 250 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE des subventions aux associations sportives, pour l'organisation de manifestations durant l'année 2024 et pour soutenir les sportifs de haut-niveau, pour un montant total de 51 250 € et conformément à la répartition présentée dans le tableau annexé,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 59

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°59 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Club Agglo Le Puy-en-Velay Natation : subvention de partenariat et de financement pour la saison sportive 2024/2025
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Le Club « Agglo le Puy-en-Velay Natation » (APVN) est un club communautaire subventionné par la Communauté d'agglomération. Il organise les activités de natation sportive et participe activement à l'animation événementielle de la Vague. Il contribue ainsi de façon significative au succès de l'établissement.

Le club compte 785 adhérents issus majoritairement du territoire de l'agglomération. Considérant son impact local, la qualité de ses actions et les différents partenariats qu'il organise en lien avec la Communauté d'agglomération pour le développement de la natation sportive, l'AVPN s'est vu octroyer une subvention globale et forfaitaire de 33 000 € pour son fonctionnement au titre de la saison sportive 2023/2024. Après étude de la demande du club, il vous est proposé de maintenir la subvention globale et forfaitaire de 33 000 € au titre de la saison 2024/2025.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, il convient d'établir et signer une convention de financement et de partenariat définissant les modalités d'attribution et de versement de cette aide, conformément à la réglementation en vigueur (loi du 12 avril 2000 et décret d'application du 6 juin 2001).

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE au Club « Agglo le Puy-en-Velay Natation » une subvention globale et forfaitaire de 33 000 € au titre de la saison sportive 2024/2025,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_204-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 60

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur

Délibération n°60 du 08/07/2024

Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	COP Rugby : subvention de partenariat et de financement au club de rugby pour la saison 2024/2025
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Le Club COP Rugby est une association soutenue par la Communauté d'agglomération pour son école de rugby ainsi que pour son équipe première qui évolue en championnat Fédérale 3.

L'École de rugby qui regroupe les communes de Brives-Charensac, du Puy-en-Velay et de Craponne-sur-Arzon, compte 170 jeunes sportifs allant 3 à 14 ans. Le club sollicite, pour la saison 2024/2025, l'aide financière de la Communauté d'agglomération.

De plus, son équipe première participe au championnat de Fédéral 2 grâce a ces excellents résultats sportifs.

Après étude de la demande, il vous est proposé d'attribuer 60 000 € pour l'association COP Rugby.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, il convient d'établir et de signer une convention de financement et de partenariat définissant les modalités d'attribution et de versement de cette aide ainsi que les engagements réciproques de la Communauté d'agglomération et de l'École de rugby.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention de 60 000 € au COP Rugby pour la saison 2024/2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_205-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 61

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°61 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Club Alpin Horizon Vertical : Subvention complémentaire pour la discipline "blocs"
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

Le Club Horizon Vertical développe son activité « blocs » en salle depuis 2023 ; la Communauté d'agglomération a soutenu cette initiative en partenariat avec la ville du Puy qui a mis à disposition la salle sportive de la Libération dans laquelle est implanté un pan vertical de 12 mètres pour cette pratique.

Pour accompagner ce projet, il était proposé d'apporter une subvention répartie sur, au plus, 3 ans avec pour 2023 une première aide de 6 000 € puis d'ajuster les montants pour les années à venir après concertation avec le club.

À la suite de ces discussions, il vous est proposé de renouveler pour l'année 2024 une subvention de 6 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention de 6 000 € pour l'année budgétaire 2024 pour accompagner le financement du bloc.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 62

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°62 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	ASM Basket : subvention de partenariat pour la saison 2024/2025
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

L'ASM Basket est une des associations phares de la Communauté d'agglomération. Elle compte plus de 255 adhérents de tout âge et 15 équipes engagées dans différents championnats. Son équipe masculine participe au championnat AURA et son équipe féminine évolue au championnat pré national séniors. Avec deux équipes en pré-nationale, le club est récompensé pour son excellence sportive et pour le travail de ses éducateurs au quotidien.

Après étude de la demande du club, il vous est proposé de maintenir la subvention globale et forfaitaire de 50 000 € au titre de la saison 2024/2025.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, conformément à la réglementation en vigueur (loi du 12 avril 2000 et décret d'application du 6 juin 2001), une convention de financement et de partenariat définissant les modalités de mise en œuvre et de contrôle par la Communauté d'agglomération devra être signée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention globale et forfaitaire de 50 000 € à l'ASM Basket pour la saison sportive 2024-2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_207-DE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 63

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°63 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Club de basket Handisport pour la saison sportive 2024/2025 : subvention
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

Le club Handisport du Puy-en-Velay est un club communautaire qui a pour but de faciliter et développer la pratique du sport et des activités sportives chez les personnes porteuses de handicaps physiques et sensoriels.

Son équipe de Basket Handisport « les Aigles du Velay » évolue au niveau élite nationale – Bastide médical et fait partie des meilleures équipes de France et d'Europe de la discipline. Le développement local de ses activités contribue fortement à la promotion des activités physiques et sportives des personnes porteuses de handicaps. Au travers de ses nombreux déplacements en France, elle contribue également à la notoriété du territoire.

Compte tenu de ces éléments et après étude de la demande du club, il vous est proposé d'attribuer une subvention globale et forfaitaire de 42 500 € au club Handisport au titre de la saison 2024/2025.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, il convient d'établir et de signer une convention de financement et de partenariat définissant les modalités d'attribution et de versement de cette aide ainsi que les engagements réciproques de la Communauté d'agglomération et du club Handisport du Puy-en-Velay.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE au club Handisport du Puy-en-Velay une subvention globale et forfaitaire de 42 500 € au titre de la participation de son équipe première de basket handisport au championnat élite nationale Bastide médical pour la saison sportive 2024/2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE :	UNANIMITÉ
---------------	------------------

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_208-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 64

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Caroline BARRE, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles

Délibération n°64 du 08/07/2024

TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Le Puy Football 43 Auvergne : subvention de partenariat pour la saison 2024/2025
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération soutient financièrement les clubs sportifs dont les équipes premières évoluent au niveau national de leurs championnats amateurs et qui contribuent ainsi à la promotion du territoire.

Le Puy Football 43 Auvergne est une des associations phares de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Elle compte plus de 495 adhérents.

Au terme de la saison 2024/2025 et malgré une très belle prestation en coupe de France, l'équipe fanion du Puy Foot poursuivra son évolution la saison prochaine le championnat de France National 2 (N2) soit la quatrième division nationale.

L'équipe première féminine évoluera pour sa part la saison prochaine en Division 3 (D3F), qui est le troisième échelon national du football féminin français. Ce championnat au niveau relevé nécessite des déplacements importants, une logistique organisationnelle et une préparation physique importante.

Les 6 autres équipes évoluent en régional (senior R1, U18, U16, U15, U14 et U18 Féminines).

Ces équipes constituent un véritable marqueur, voire un modèle pour le sport sur le territoire et méritent donc d'être accompagnées par la Communauté d'agglomération.

Le niveau de classement des équipes premières du Puy-Foot contribue également à valoriser l'image de la collectivité et de son territoire mais est aussi une récompense pour l'engagement du club visant l'excellence sportive.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de :

- Équipe 1ère Masculine National 2 : 130 000 €,
- Équipe 1ère féminine Division 3 : 20 000 €.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, conformément à la réglementation en vigueur (loi du 12 avril 2000 et décret d'application du 6 juin 2001), une convention de financement et de partenariat définissant les modalités de mise en œuvre et de contrôle par la Communauté d'agglomération devra être signée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE pour l'association Le Puy Football 43 Auvergne pour la saison 2024/2025,
 - Équipe 1ère masculine National 2 : 130 000 €,

Délibération n°64 du 08/07/2024

- Équipe 1ère féminine Division 3 : 20 000 €,

- AUTORISE

Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 65

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°65 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Football Club Espaly : subvention de partenariat pour la saison 2024/2025
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération soutient financièrement les clubs sportifs dont les équipes premières évoluent au niveau national de leurs championnats amateurs et qui contribuent ainsi à la promotion du territoire.

Le Football Club d'Espaly est une des associations phares de la Communauté d'agglomération. Son équipe première participe au championnat de National 3.

Ce niveau de classement contribue à valoriser l'image de la collectivité et de son territoire, mais est aussi une récompense pour l'engagement du club visant l'excellence sportive.

Après étude de la demande, il vous est proposé d'attribuer 45 000 € au Football Club d'Espaly pour la saison sportive 2024/2025.

La subvention dépassant le seuil de 23 000 €, conformément à la réglementation en vigueur (loi du 12 avril 2000 et décret d'application du 6 juin 2001), une convention de financement et de partenariat définissant les modalités de mise en œuvre et de contrôle par la Communauté d'agglomération devra être signée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention globale et forfaitaire de 45 000 € au Football Club d'Espaly pour la saison sportive 2024-2025,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat et de financement ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 66

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°66 du 08/07/2024

TEYSSIER

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Aide aux championnats nationaux des clubs sportifs de l'agglomération : subvention au Club Saint-Germain Blavozy Handball et Handball-Club de Loudes
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

Le Club Saint-Germain Blavozy Handball dispose d'une équipe féminine évoluant au deuxième niveau du championnat national. À ce titre, la subvention pour la saison 2024/2025 sera maintenue à 15 000 €.

Sa deuxième équipe évoluant au championnat pré-national assure sa montée en National 3, une subvention de 5 000 € sera attribuée.

L'équipe féminine du Handball Club de Loudes conserve également son niveau en National 3 pour la saison 2024/2025, la subvention sera maintenue à 5 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE au Club «Saint-Germain Blavozy Handball» une subvention de 15 000 € pour la participation de son équipe féminine au Championnat de National 2 pour la saison sportive 2024/2025 et 5 000 € pour son équipe en national 3,
- ATTRIBUE au Club «Handball Club de Loudes» une subvention de 5 000 € pour la participation de son équipe féminine au Championnat de National 3 pour la saison sportive 2024/2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 67

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°67 du 08/07/2024

TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Eric BERARD Sports

Objet :	Mise en place d'une redevance pour l'occupation temporaire du domaine public autorisant un maitre nageur sauveteur à dispenser des cours particuliers de natation dans les piscines communautaires
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay souhaite privilégier, d'une part, la pratique et le développement du sport de compétition et l'enseignement des activités physiques sportives scolaires et de loisirs sur son territoire.

Compte tenu de l'intérêt que représente l'apprentissage de la natation pour le public, la Communauté d'agglomération autorise sous conditions les titulaires du diplôme de MNS, à dispenser des cours particuliers de natation dans les piscines communautaires.

La Communauté d'agglomération souhaite donner un cadre contractuel à cette activité en fixant les conditions d'exercice.

Pour la bonne organisation de ces activités, il convient de définir les modalités d'utilisation des équipements sportifs mis à disposition, via la mise en place d'une redevance d'occupation temporaire du domaine public.

Le montant de la redevance est fixé à 5 % du chiffre d'affaires annuel.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- FIXE le montant de la redevance d'occupation à 5 % du chiffre d'affaires annuel,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_212-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 68

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°68 du 08/07/2024

TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Eric BERARD Sports

Objet :	Centre aqualudique « La VAGUE » au Puy-en-Velay : redevance d'occupation du domaine public pour l'exploitation estivale du snack extérieur
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est propriétaire et gestionnaire du Centre Aqualudique « La VAGUE ».

Situé sur un site unique faisant face aux principaux monuments de la ville du Puy-en-Velay, cet espace de loisirs aquatiques offre aux visiteurs estivaux l'occasion de profiter de sept bassins dont un en extérieur, d'un toboggan et d'espaces aqua-récratifs, le tout sur plus de 6 000 m².

Les plages extérieures ont été réaménagées en 2020 et permettent de profiter d'espace enherbé où sont disposés des transats et des ombrières.

Afin de compléter l'offre de service à destination des visiteurs un espace snack avec terrasses en bois est implanté dans un chalet positionné sur les plages.

Pour la saison estivale, soit du 29 juin au 1^{er} septembre 2024, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a souhaité confier à un professionnel, l'exploitation et la gestion de cet espace snack.

Ainsi c'est au terme d'une procédure de publicité et de mise en concurrence organisée, conformément à l'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et à l'obligation pour une collectivité de s'assurer que tous les candidats potentiels à l'octroi d'une autorisation, permettant l'exercice d'une activité économique sur le domaine public, soient traités avec toutes les garanties d'impartialité et de transparence que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a retenu l'offre de Monsieur Nino PEREIRA.

Concernant, la redevance d'occupation du domaine public, il revient au Conseil Communautaire d'approuver le montant proposé par le futur gestionnaire du snack pour les 2 mois d'exploitation (prix plancher arrêté par la collectivité de 400 € HT/mois).

Le preneur propose de reverser à la Communauté d'agglomération une redevance mensuelle de 1 000 € net par mois d'occupation.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE la gestion du snack à Monsieur Nino PEREIRA,
- FIXE à 1 000 € net mensuels de toutes charges le redevance d'occupation du domaine public pour l'exploitation estivale 2024 du snack extérieur du centre aqualudique La Vague.

Délibération n°68 du 08/07/2024

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_213-DE

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 69

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°69 du 08/07/2024

TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Centre Aqualudique la Vague au Puy-en-Velay : approbation du règlement intérieur du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Afin d'améliorer et de sécuriser l'utilisation du Centre Aqualudique la Vague, il apparaît souhaitable de modifier le règlement intérieur ainsi que le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.

Le règlement intérieur rappelle aux usagers la vocation de cet établissement, mais aussi son mode de fonctionnement.

Il se veut aussi l'outil qui, d'une part permet de présenter les droits et les devoirs des usagers, et d'autre part facilite la tâche des agents en charge de l'accueil du public.

Le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours permet quant à lui d'assurer la sécurité du public.

En conséquence, il est proposé de bien vouloir adopter le règlement intérieur et le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la piscine dont le projet est joint à la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Règlement Intérieur et le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours du Centre Aqualudique la Vague,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_214-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 70

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°70 du 08/07/2024

TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Centre Aquatique les Portes du Bien Être à Saint-Paulien : approbation du règlement intérieur du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

Afin d'améliorer et de sécuriser l'utilisation du Centre Aquatique les Portes d'Auvergne, il apparaît souhaitable de modifier le règlement intérieur ainsi que le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.

Le règlement intérieur rappelle aux usagers la vocation de cet établissement, mais aussi son mode de fonctionnement.

Il se veut aussi l'outil qui, d'une part permet de présenter les droits et les devoirs des usagers, et d'autre part facilite la tâche des agents en charge de l'accueil du public.

Le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours permet quant à lui d'assurer la sécurité du public.

En conséquence, il est proposé de bien vouloir adopter le règlement intérieur et le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la piscine dont le projet est joint à la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Règlement Intérieur et le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours du Centre Aquatique les Portes du Bien Être à Saint Paulien,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_215-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 71

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°71 du 08/07/2024

TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Piscine de Craponne : approbation du règlement intérieur du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Afin d'améliorer et de sécuriser l'utilisation de la piscine de Craponne, il apparaît souhaitable de modifier le règlement intérieur ainsi que le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.

Le règlement intérieur rappelle aux usagers la vocation de cet établissement, mais aussi son mode de fonctionnement.

Il se veut aussi l'outil qui, d'une part permet de présenter les droits et les devoirs des usagers, et d'autre part facilite la tâche des agents en charge de l'accueil du public.

Le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours permet quant à lui d'assurer la sécurité du public.

En conséquence, il est proposé de bien vouloir adopter le règlement intérieur et le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la piscine dont le projet est joint à la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Règlement Intérieur et le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la piscine de Craponne,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_216-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 72

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°72 du 08/07/2024

TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

Objet :	Centre Aqua Passion à Lavoûte sur Loire : approbation du règlement intérieur du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Afin d'améliorer et de sécuriser l'utilisation du Centre Aqua Passion, il apparaît souhaitable de modifier le règlement intérieur ainsi que le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours.

Le règlement intérieur rappelle aux usagers la vocation de cet établissement, mais aussi son mode de fonctionnement.

Il se veut aussi l'outil qui, d'une part permet de présenter les droits et les devoirs des usagers, et d'autre part facilite la tâche des agents en charge de l'accueil du public.

Le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours permet quant à lui, d'assurer la sécurité du public.

En conséquence, il est proposé de bien vouloir adopter le règlement intérieur et le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la piscine dont le projet est joint à la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 11/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Règlement Intérieur et le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours du Centre Aqua Passion,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_217-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 73

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°73 du 08/07/2024

TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Valerie METHON Administration générale

Affaire suivie par : Pierre-Olivier MALARTRE

Objet :	Tarif d'occupation du domaine public - abords du skatepark - route de Montredon
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Suite à l'ouverture du skatepark l'Office au printemps 2023, le site connaît une fréquentation forte par un public varié composé de jeunes et de familles. Sa situation, sur les rives de la Borne, constitue également un atout en matière d'attractivité pour les usagers de passage qui n'utilisent pas l'équipement sportif.

Dans ce cadre, afin d'améliorer le confort du public, des travaux d'équipements complémentaires sont prévus à l'automne 2024, ils consistent notamment à l'installation de sanitaires et à l'amélioration des abords du skatepark avec une plate forme en stabilisé.

Dans cette attente et afin de pouvoir proposer une offre de petite restauration/snacking dès l'été 2024, il est envisagé d'accueillir un équipement de type food-truck pour les mois de juillet, août et septembre.

Pour ce faire, un tarif d'occupation du domaine public doit être déterminé. Il est proposé de le fixer à la somme de 25 € / jour.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- FIXE le tarif d'occupation du domaine public aux abords du skatepark à 25 € / jour,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à déterminer les conditions d'occupation et à signer l'arrêté d'occupation du domaine public avec le candidat retenu suite à l'appel à manifestation d'intérêt.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_218-DE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 08/07/2024

Délibération n° 74

L'an deux mille vingt quatre, le huit juillet à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
lundi 01 juillet
2024

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
12/07/2024

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Michel BEGON à Monsieur Serge ABOULIN, Monsieur Jean-luc BORIE à Monsieur Roland GOBET, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Guy CHAPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND à Monsieur Philippe RITTER, Madame Béatrice DIELEMAN à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Sandra LOMBARDY à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Sébastien MASSON à Monsieur Jean-Marc PELISSIER, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Patrick NAVARRE à Monsieur Roland LONJON, Madame Christine NOTON à Madame Maryse POURRAT, Madame Marielle ROCHER à Madame Corinne BRINGER, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier

Délibération n°74 du 08/07/2024

TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 25

Rédacteur : Dounia OUARDI Développement touristique et territoriale

Affaire suivie par : Laurence ROMEAS

Objet :	Association Pont des Ludes : attribution d'une subvention de fonctionnement
----------------	---

Rapporteur : Thierry MOURGUES

L'Association Pont des Ludes intervient depuis de nombreuses années sur le territoire de l'Agglomération afin de promouvoir le jeu auprès de publics aussi divers que les enfants, les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou encore les jeunes en situation précaire.

Forts de leur expérience, les bénévoles de l'Association accompagnent la Communauté d'agglomération dans la mise en œuvre du service Lud'agglomération afin d'être au plus près des besoins des usagers.

Une convention de partenariat liait jusqu'à lors la Collectivité et l'Association, elle a pris fin en juillet 2023. Pour 2024, il est proposé une convention actualisée.

Afin de permettre à l'Association de continuer à mener à bien ses actions sur le Territoire sur l'exercice 2024, il est proposé de lui allouer une subvention de 20 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 17/06/2024

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 12/06/2024

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE l'attribution d'une subvention de 20 000 € à l'Association Pont des Ludes au titre de l'année 2024,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention à intervenir,
- AUTORISE Monsieur le Président à entreprendre toutes les actions qui permettront de mener à terme ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 043-200073419-20240710-DEL_CC2024_219-DE

Signé le 08/07/2024,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 08/07/2024